

PROPOSITION & FICHE DE STAGE / 2018
EXPERIMENTATION – RAISIN DE TABLE
Stage n° 3

Espèce :	Raisin de Table
Thématique générale :	Protection phytosanitaire raisin de table
Durée et période :	3-4 mois : dans la période de juin à fin septembre
Profil :	Niveau requis : Bac + 2 minimum (BTS, DUT, Licence, Master 1 ou 2, cursus diplôme ingénieur en agriculture, intégré dans une année de césure...) Intérêt pour les productions fruitières ou viticoles et l'expérimentation agronomique de terrain

Thème général du stage : **Etude sur l'Oïdium, maladie cryptogamique, sur raisin de table. Mise en place, suivi et synthèse de plusieurs essais de lutte contre l'Oïdium, en culture raisonnée et en culture biologique.**

Détail du thème :

- Suivi de l'oïdium sur raisin de table en verger ;
- Suivi d'essais en petites parcelles sur l'efficacité de programmes de traitements, homologués en culture raisonnée ou biologique, contre l'oïdium (mises en place, traitements, observations et comptages au verger, saisies et analyses des données, impacts environnementaux et économiques).
- Evaluation de la sensibilité variétale de plusieurs variétés de raisin de table présentes sur le Domaine.

Remarques : Travail bibliographique préparatoire à réaliser
Goût pour le travail de terrain
Bon esprit de synthèse
Connaissances en statistiques (analyse de variance, tests statistiques...)
Rédaction impérative d'un rapport de stage

Le stagiaire sera amené à collaborer et à apporter sa contribution à d'autres essais et travaux conduits par le Domaine Expérimental La Tapy, notamment sur le programme phytosanitaire Raisin de table. Il intégrera l'équipe d'expérimentation Raisin de Table.

Responsable du stage : **Catherine REYNAUD** / Chargée d'études raisin de table – programme phytosanitaire /
Tél. : 04.90.62.69.34 – e-mail : contact@domainelatapy.com

Conditions générales

Le Domaine Expérimental La Tapy, station régionale d'expérimentation sur la Cerise et le Raisin de table, accueille chaque année des stagiaires et étudiants en formation. Voici des précisions et certaines conditions à remplir pour envisager d'effectuer un stage au sein de notre structure.

Convention : Une convention de stage liant la structure formatrice, l'étudiant et le Domaine Expérimental La Tapy sera impérativement signée.

Assurance : Nécessité pour le stagiaire, ainsi que pour l'école ou la formation responsable, de disposer d'une assurance couvrant les risques pouvant survenir au cours du stage (accidents et risques aux tiers).

Rémunération et frais de stage : Gratification minimale légale. Les frais inhérents au thème du stage sont pris en charge (frais de déplacement, repas...).

Accès à La Tapy : Motorisation indispensable pour accéder au Domaine Expérimental La Tapy, excentré par rapport à la ville (environ 5 km du centre ville de Carpentras) et qu'aucune ligne de bus ne dessert.

Par ailleurs, les nécessités de stage peuvent amener le stagiaire à utiliser son véhicule personnel : tournée sur le terrain, contacts et réunions extérieures, ...

Possibilités de logement : La Tapy ne dispose pas de moyen de logement mais une liste est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la station (contact@domainelatapy.com).

Conditions particulières : Autonomie, rigueur, goût et aptitude pour l'expérimentation et le travail en extérieur, goût pour le travail en équipe.

Restitution de travaux : Le stagiaire devra remettre un rapport de synthèse (1 exemplaire pour La Tapy) ainsi que l'ensemble des fichiers informatiques (données structurées et rapport) constitués dans le cadre de l'étude.

En intégrant notre équipe, le stagiaire s'engage à respecter notre règlement intérieur et les règles de travail internes.